

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20250917_P_118
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments-voiries-SIG

Objet : Signature d'une convention avec ENEDIS pour le raccordement électrique N°RC242DBAF4S5IT02 pour La Pépinière d'entreprise Rue de la Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire.

Le Président,

N° 20250917_P_118

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ENEDIS
4 PLACE DE LA PYRAMIDE
92800 PUTEAUX**

Pour la Pépinière d'entreprise, située 541 Rue de la Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire, pour le raccordement électrique n°RC242DBAF4S5IT02 au réseau public de distribution.

Raccordement : 180 KVA

Certifié exécutoire

Montant : 18 147.78 € TTC

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 septembre 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250917-20250917_P_118-AU
Reçu le 09/07/2026